Image not found or type unknown

Jugement de divorce rendu il y a 10 ans

Par **Habiba**, le **25/09/2021** à **18:21**

Bonjour,

voilà mon problème , jugement de divorce contre monsieur rendu il y a 10 ans et ne veux pas signer et est il encore valable ? De plus rien n'a été fait pour le partage des biens , que dois je faire ?
merci d'avance

Bien sincèrement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés